

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE ET SPORTIVE
DE MONTCET MONTRACOL VANDEINS
Siège : 31 rue de la Mairie de Montcet**

**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
Séance du 9 mars 2017 (Mairie de VANDEINS)**

Sont excusés Monsieur MARGUIN, Madame CHARNAY pour Montracol et Monsieur MEYER CRANCE directeur à Montracol.

Monsieur le Président demande s'il y a des observations sur le compte rendu de la réunion du 13/12/2016. Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé par le Comité Syndical.

Compte administratif 2016

Monsieur Jean Paul MARVIE, Vice-Président donne lecture du Compte administratif 2016. Aucune observation n'est faite sur l'exécution des opérations 2016 par le Président et les résultats sont conformes à ceux du Trésorier Principal de la Trésorerie Principale Municipale.

Subdivisions	Résultats précédents		Opérations de l'exercice		Résultats de clôture	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Section exploitation Part affecté à l'invest. reporté		12 082.54 51.13	360 576.81	368 636.11		20 090.71
Section Investissement		54.81	58 125.00	59 859.27		1 789.08
Total		12 137.35	418 701.81	428 495.38	0	21 879.79
Résultat cumulé :		12 137.35				21 879.79

Après quelques précisions, les membres du comité syndical, à l'unanimité approuvent l'ensemble de la comptabilité administrative soumise à son examen et déclarent toutes les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes.

Monsieur BOUILLLOUX n'a pas pris part au vote.

Compte de gestion 2016

Monsieur le Président propose de délibérer sur le compte de gestion 2016 du SIVOSS dressé par Madame CHAMBON-RICHERME, trésorier principal. Le résultat est identique à celui du compte administratif établi par le SIVOSS. Après délibération, le compte de gestion 2016 établi par le trésorier principal est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat 2016

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, suite à l'application du plan comptable M14 depuis le 1er janvier 1997, une délibération sur l'affectation des résultats de l'année précédente doit être prise après adoption du compte administratif.

La lecture au Comité des chiffres relatifs à cette opération est donnée comme suit :

- résultat de l'exercice 2016 pour les investissements :	1 789.08
- reste à réaliser au BP 2016 pour les dépenses d'investissements	0.00
- reste à réaliser au BP 2016 pour les recettes d'investissements	0.00
Résultat	1 789.08

- excédent de fonctionnement fin 2015 (report à nouveau 16) :	12 031.41
- Résultat d'exploitation 2016 :	8 059.30
Résultat	20 090.71

En conséquence, les résultats de l'exercice 2016 peuvent être affectés comme suit :

- Cpte 1068 RI Excédent de fonctionnement affecté	0.00
- Cpte 001 RI Excédent d'investissement reporté	1 789.08
- Cpte 002 RF Excédent de fonctionnement reporté	20 090.71

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité cette affectation.

Budget primitif 2017

Le président donne lecture des différents comptes de la section fonctionnement et de la section investissement du budget prévisionnel 2017.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 405 830€.

Quelques détails sont donnés sur certains comptes :

- 6067 : fournitures scolaires sont budgétées 44€ par élève.
- 611 : est prévu l'intervenant à Musique à Montcet et Vandeins pour l'année 2016-2017, plus les intervenants TAP, l'entretien de la vitrerie et le spectacle de la bibliothèque
- 61521 : Le nouveau marché devrait diminuer le coût.
- 61558 : Réparations au vestiaire de foot suite au sinistre
- 6182 : abonnements dans les écoles
- 6226 : médecine préventive et honoraires d'expert
- 6247 : environ 24 navettes de transport
- Le chapitre 012 est en hausse de 14 538€ par rapport à l'année dernière du fait de l'augmentation de la présence des agents dans la cour de Vandeins, de l'augmentation du point d'indice en juillet 2016 et février 2017, des changements de grilles indiciaires en janvier 2017, de changement d'échelons et enfin du remplacement d'un agent sur une année complète.
- 020 : Des dépenses imprévues pour 20 000€ sont budgétées afin d'avoir une trésorerie suffisante pour payer les charges de personnel en décembre et les annuités d'emprunt au 1^{er} janvier.
- 6419 : Remboursements sur rémunération.
- 74718 : fonds d'amorçage versé par l'Etat pour les TAP, n'a pas été budgété de renouvellement pour l'année 2017-2018
- 7478 : remboursement des charges salariales des restaurants scolaires et de la garderie et d'une partie des fluides pour le FCB.

Pour les investissements, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 36 140.89 dont les remboursements d'emprunts pour 21 140.89, 1000€ pour le remplacement du lave-linge à Montracol et éventuellement du sèche-linge, 2 tableaux à Montcet et la création du parking au terrain de foot.

Après lecture de l'ensemble des propositions, le Conseil syndical, à l'unanimité, approuve le budget 2017.

Contrat MicroBib

Monsieur le Président fait part aux membres du comité syndical de la nécessité de renouveler le contrat de maintenance pour le logiciel MICROBIB de la bibliothèque intercommunale. Après lecture du projet du contrat de l'entreprise MICRO BIB de EPARGNES (17), il demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer. Le Comité Syndical accepte la proposition du Président de prendre en charge le contrat de maintenance du logiciel MICRO BIB de la bibliothèque intercommunale, s'élevant à 300€ HT pour un an (tarif 2017), ce montant est soumis au 1^{er} janvier de chaque année à une révision selon la formule indiquée dans le contrat, dit que ce contrat est établi pour une durée de un an à compter du 1^{er} février 2017 et autorise le Président à signer ce contrat.

Questions diverses

Suite aux problèmes de comportement des enfants scolarisés à Vandeins, une conférence animée par l'association Chagrin scolaire sera organisée le 15 mai à 19H00. Le coût est de 720€ TTC plus les frais de déplacement.

Des parents ont été reçu individuellement par les 3 maires, une exclusion d'une semaine des restaurants scolaires a été prononcée en accord avec les parents.

Suite à la mise en place des « cartons jaunes », 3 enfants en ont déjà reçu un.

Un nouveau problème s'est posé au restaurant scolaire de Vandeins, où une élève est arrivée avec une ordonnance et un médicament à prendre au restaurant scolaire, l'agent a informé le père qu'elle n'avait pas le droit de le lui donner, ce dernier l'a très mal pris.

Le règlement des temps périscolaires doit être de nouveau ré-écrit.

Ne faudrait-il pas étendre le principe des « cartons jaunes » à tous les temps périscolaires ?

Il faudrait une maintenance sur les ordinateurs des écoles. Certains sont en panne et doivent être réparés.

Le projet de livret du RPI annoté par Gérémy BOZONNET et les deux versions du projet de règlement intérieur des restaurants scolaires sont distribués et feront l'objet d'une discussion prochaine.

Selon les décisions prises concernant les TAP après les prochaines élections, il y aura lieu de revoir leurs organisations et les horaires.

Date à retenir :

- 24/03 : spectacle de cirque à Montracol par les élèves de Montcet à 18H00
- 25/03 : carnaval des 3 Sous à Vandeins
- 07/04 : conseil d'école

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée